

E 7496

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 13 juillet 2012

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 13 juillet 2012

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Recommandation du Conseil concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

5472/12



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 10 juillet 2012
(OR. en)**

5472/12

LIMITE

**INST 51
UEM 14**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RECOMMANDATION DU CONSEIL concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne

RECOMMANDATION DU CONSEIL

du ...

concernant la nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 283,
paragraphe 2,

vu le protocole sur les statuts du Système européen de banques centrales et de
la Banque centrale européenne, et notamment son article 11.2,

RECOMMANDÉ AU CONSEIL EUROPÉEN:

de nommer M. Yves MERSCH membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un
mandat de huit ans.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil

Le président